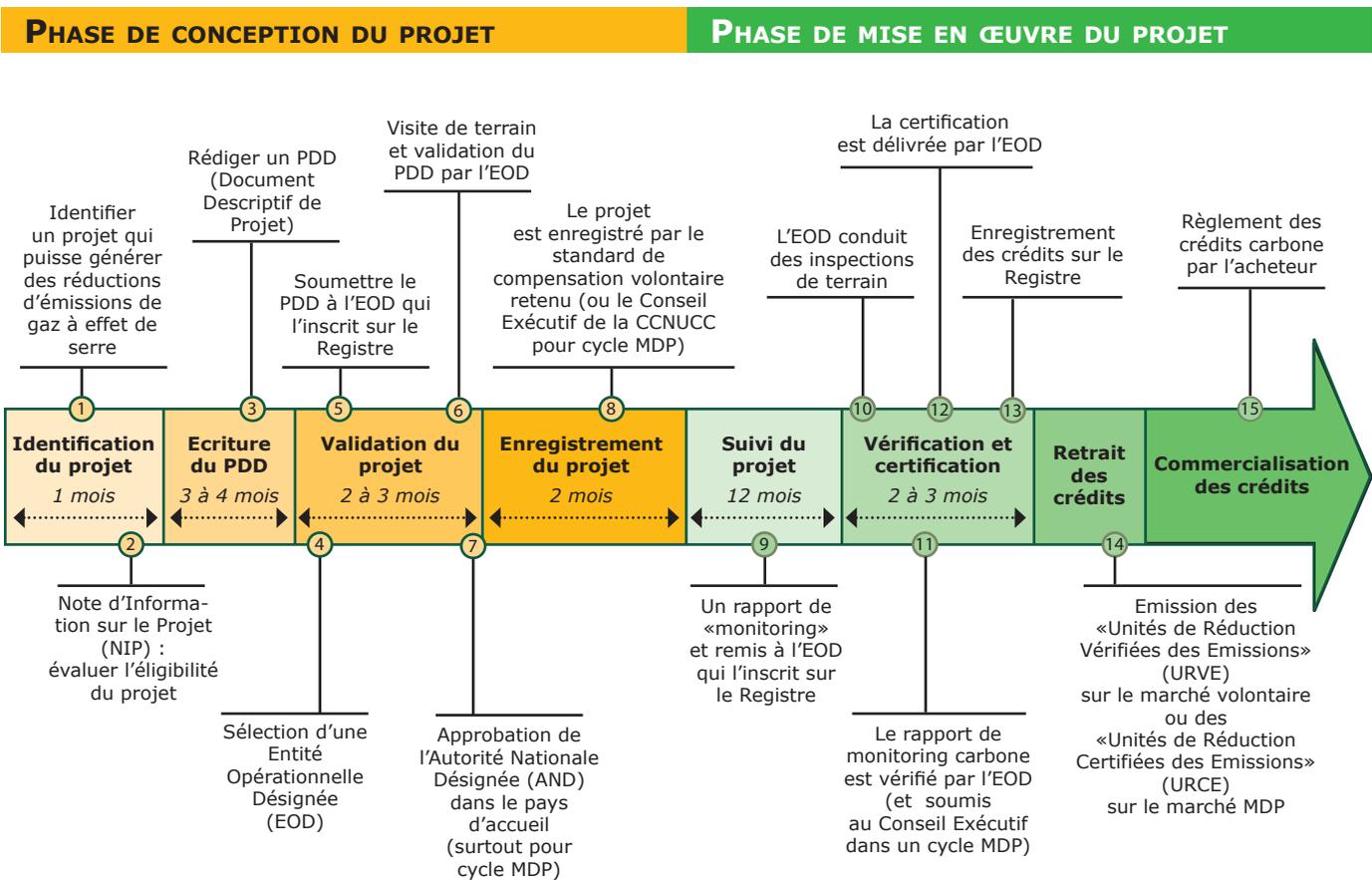


CYCLE DE PROJET CARBONE (VOLONTAIRE ET MDP)

Les activités d'un cycle de projet carbone comprennent deux phases bien distinctes :

- la phase de conception (en orange)
- la phase de mise en œuvre (en vert)



Les activités de la phase de conception du projet

- Identification du projet
- Note d'Information sur le Projet (NIP)
- Rédaction par le porteur du projet du document descriptif de projet (PDD, voir Fiche Outil n°6)
- Validation du projet par l'Entité Opérationnelle Désignée (DOE - Designed Operational Entity)
- Enregistrement du projet par le Conseil Exécutif du MDP (EB - Executive Board) ou par les standards de compensation volontaire (Gold Standard, VCS, etc.)

Les activités de la phase de mise en place du projet

- Le suivi du projet (voir Fiche Outil n°7)
- La vérification et la certification chaque année par l'EOD
- L'émission des crédits

PHASE 1 – LA CONCEPTION DU PROJET

Les 4 critères d'éligibilité

Mesurabilité : la quantité de carbone évitée ou séquestrée doit être mesurable pour chaque projet mis en œuvre.

Vérifiabilité : la vérification des tonnes effectivement évitées ou séquestrées sera assurée par des organismes indépendants.

Permanence : la réduction des émissions de gaz à effet de serre réalisée dans le cadre d'un projet doit être effective pendant une temporalité bien définie.

Additionalité financière et environnementale : les projets visés ne doivent pas se substituer à des actions qui auraient été réalisées sans la contribution des revenus carbone.



1. Identification d'un projet

- Identifier un projet qui va générer une réduction d'émission de gaz à effet de serre
- Comparer les revenus de la vente des tonnes équivalents CO₂ aux coûts de la transaction pour déterminer la faisabilité du projet

NIP : Note d'Information sur le Projet (PIN – « Project Idea Note » en anglais)

La NIP est un document informel et non obligatoire qui peut être élaboré par le promoteur du projet dans le but d'avoir une première approbation de son idée auprès de l'Autorité Nationale Désignée (AND) pour l'obtention d'une Lettre de Non Objection (LNO) avant d'engager les procédures officielles. Il sert aussi de présentation auprès des éventuels investisseurs.



2. Rédaction d'un PDD

- Le PDD (document descriptif de projet), appelé aussi « Project Design Document » en anglais, est un document crucial qui permet de présenter le projet afin d'obtenir sa validation.
- Il doit être rédigé en langue anglaise.
- Il contient les informations suivantes :
 - » Une description générale du projet
 - » Le choix de la méthodologie approuvée permettant de calculer les réductions de gaz à effet de serre par rapport à un scénario de référence
 - » La période d'activité et d'accréditation
 - » Les impacts socio- environnementaux
 - » Les commentaires des parties prenantes

(Voir Fiche Outil n°6)



3. Validation du projet

- La validation est le processus d'évaluation indépendant des activités d'un projet par une Entité Opérationnelle Désignée (EOD).
- Le PDD est soumis à l'EOD pour l'inscription sur le registre MDP ou sur les registres du marché volontaire.
- L'EOD valide le PDD au moyen de différentes activités (visites de terrain, entretiens, etc.).



4. Enregistrement du projet

L'enregistrement est l'acceptation formelle par le Conseil Exécutif du MDP ou par un standard volontaire d'un projet carbone. L'enregistrement est le pré-requis pour les processus de vérification, certification et l'émission des crédits relatifs aux activités du projet.

PHASE 2 – LA MISE EN OEUVRE DU PROJET



5. Suivi du projet (monitoring)

- Le porteur de projet est responsable de « monitorer » la réduction de ses émissions en accord avec la méthodologie choisie.
- Le plan de suivi du projet est inclus dans le PDD.
- Le suivi implique la collecte et l'archivage de toutes données identifiées comme nécessaires.



6. Vérification et certification

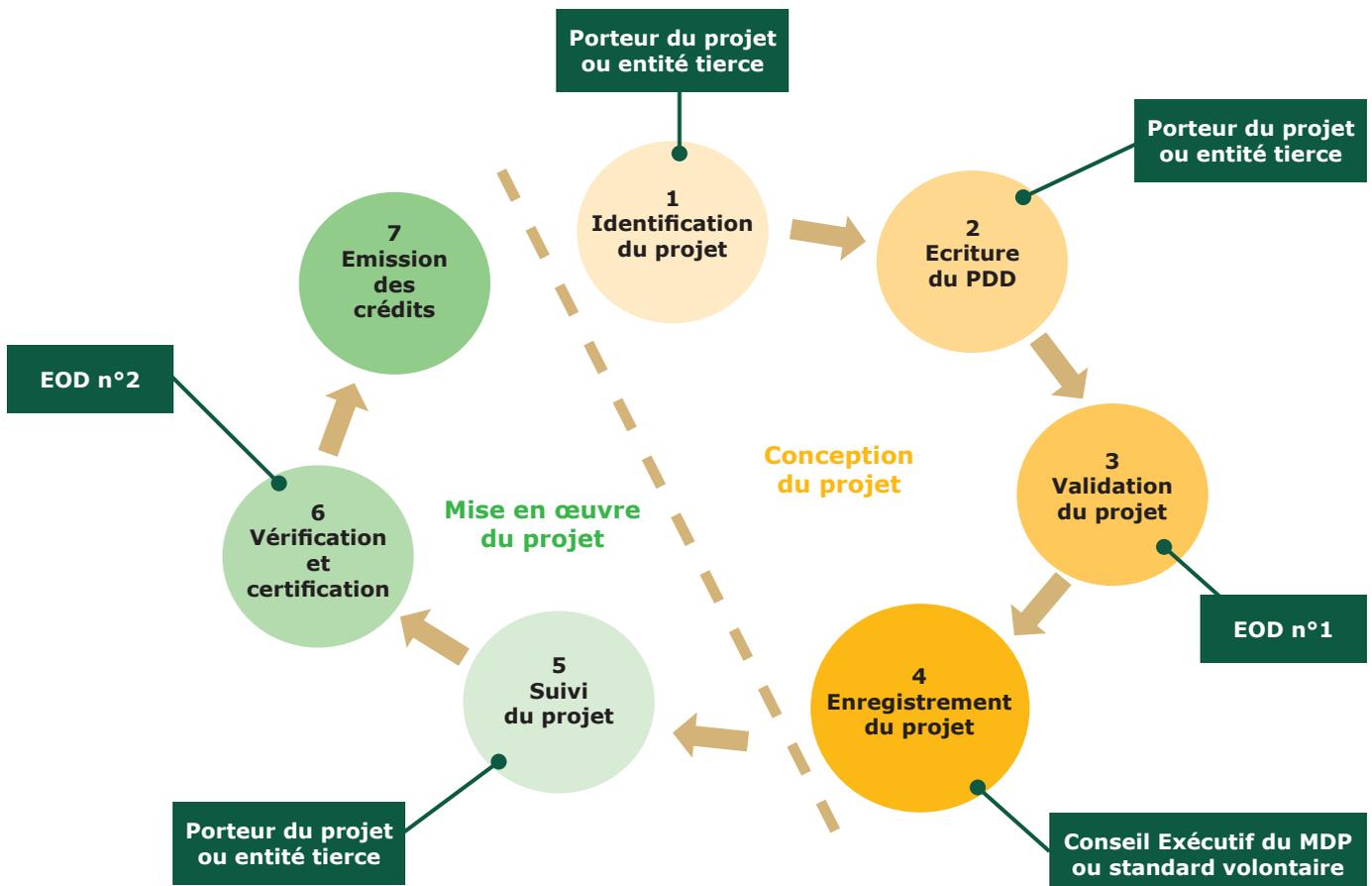
- L'EOD vérifie que le montant réclamé de réductions d'émissions est en accord avec le plan de suivi.
- La vérification est la confirmation par l'apport de preuves objectives (inspections de terrain) que les réductions d'émissions ont été atteintes conformément au plan de suivi (monitoring).
- La certification est l'assurance écrite par l'EOD que les activités du projet atteignent la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la période préfixée. Elle est communiquée au Conseil Exécutif du MDP ou au standard volontaire.



7. Emission des crédits carbone

L'émission des crédits carbone a lieu 15 jours après la soumission de la requête au Conseil Exécutif du MDP (ou au registre du standard volontaire) à moins que l'un des trois membres du CE demande une révision du processus.

LE CYCLE MDP



NEW LAO STOVE

GERES Cambodge a lancé en 1998 un foyer de cuisson amélioré appelé « New Lao Stove » (NLS).

Ce foyer amélioré permet une réduction d'environ 22% de la consommation de combustible et présente une longévité de 2 ans et demi.

Depuis 2003, ce projet a réussi sa transition à grande échelle en atteignant en 2010 plus de 1 000 000 d'unités vendues. Ce premier million a marqué un grand succès pour tous les fabricants de foyers de cuisson améliorés du monde et représente une victoire dans la lutte contre les changements climatiques et la pollution atmosphérique : le projet a permis d'éviter environ 1 115 000 tonnes d'émissions de CO₂ entre 2003 et 2011. En juin 2012, le nombre de foyers améliorés diffusés dans tout le pays a même atteint 1 818 094.

Il est enregistré sous le standard VCS.



FOYERS AMÉLIORÉS SEWA

Le Mali est un pays sahélien dont la moitié du territoire est couverte par le désert. La forêt occupe seulement 11% de la surface et les problèmes de déforestation sont très importants. La biomasse constitue la plus importante source d'énergie domestique en Afrique de l'Ouest (80% au Mali).

Le foyer amélioré SEWA réduit la consommation de combustible grâce à l'insertion d'une pièce en céramique à l'intérieur d'une structure métallique. Ceci a pour effet d'améliorer son efficacité par une meilleure concentration de la chaleur et une réduction des pertes. La création d'une filière de production et diffusion de ces foyers améliorés « SEWA » participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi le Groupement d'Intérêt Economique « Katéné Kadji », présidé par M. Ousmane Samassékou, et produisant ce type de foyer depuis 1995, est le premier entrepreneur malien à avoir accédé au marché du carbone.

Ce projet est le fruit d'un partenariat avec E+Carbon, une branche de l'association E+Co basée au New Jersey (Etats-Unis).

Le projet permet la réduction d'émission de 72 112 teqCO₂ par an.

Il est enregistré sous le standard Gold Standard.



Avec le soutien de

